

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE

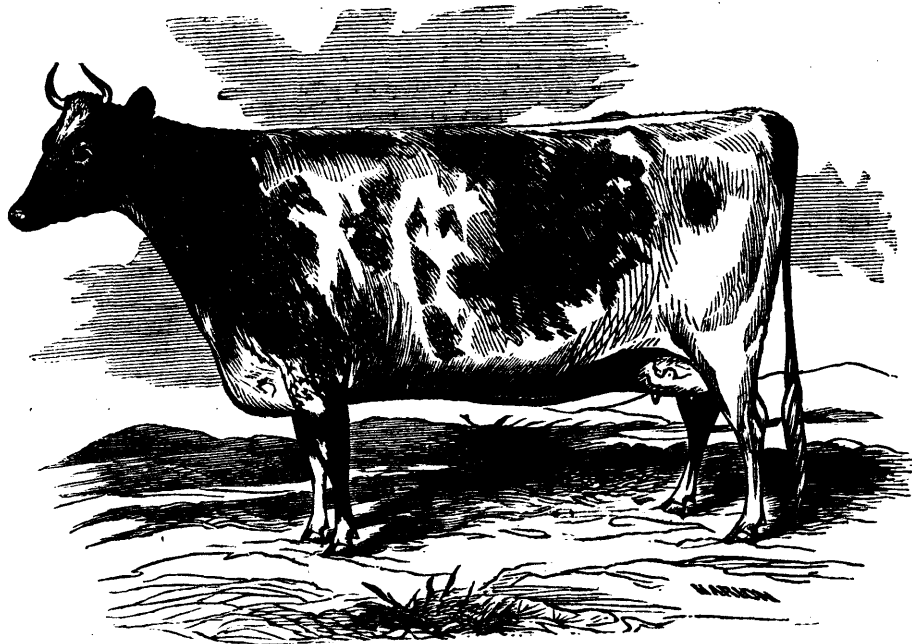
Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTREAL, SAMEDI, 15 JUILLET 1871.

No. 6



VACHE AYRSHIRE. PUCELLE DE BARRACHAN, APPARTENANT A MR. N. S. WHITNEY, DE MONTREAL

SOMMAIRE du No. 6— 15 Juillet, 1871.

Partie Officielle.

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. LISTE DES PRIX..... 77

Agronomie.

AGRICULTURE PROPREMENT DITE.— Définition et objet de la zootechnie. De l'importance de la zootechnie. Des fonctions économiques du bétail..... 84

Notes de la Semaine.

LE CONCOURS PROVINCIAL. Agricole et Industriel pour 1871..... 86

DES ABSORBANTS COMME ENGRAIS..... 86

MANIÈRE D'UTILISER LES OS..... 87

RACE BOVINE..... 87

MANIÈRE D'APPLIQUER LE FUMIERS..... 87

LE DANGER D'UNE PORTE OUVERTE.—J. S.... 87

Économie Domestique.

MOYEN DE RENDRE LE BOIS IMPERMÉABLE C'EST-A-DIRE A L'ÉPREUVE DE L'EAU... 88

Hygiène.

ARTICLE SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ POUR LA "SEMAINE AGRICOLE" PAR UN MÉDECIN DU CANADA.—Contre le coryza ou

rhume de cerveau, enchifrènement. Contre la coqueluche. Contre les brûlures. Entorses, foulures. Moyen d'arrêter le hoquet. Contre l'Erysipèle. Contre la gale. Onguent pour le Gottre ou grosse gorge.—Un Médecin..... 88

Histoire Naturelle.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL... 90

Illustrations.

Vache Ayrshire Pucelle de Barrachan, appartenant à Mr. N. S. Whitney, de Montréal..... 77

LES MARCHÉS DE LA PROVINCE..... 92

Société d'Agriculture No. 2. de Médic, gantic,

L'Examen des Fermes cultivées, ainsi que les moissons, par les membres de la susdite Société, aura lieu les 15 et 16 d'Août prochain.

Par ordre,

JOHN HUTCHISON,
Secrétaire-Trésorier.

Leeds, 29 Juin, 1871.—6 dl

PARTIE OFFICIELLE

1871

Exposition Agricole et Industrielle DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

RÈGLES ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT AGRICOLE ET NOMS DES CHEFS DE CHAQUE DÉPARTEMENT.

Reception..... { L'Honorable Commissaire d'agriculture et H. G. Joly, Ecr.
Chevaux... .. P. U. Archambault, Ecr.

Espèce Bovine... N. Blackwood, Ecr.
Espèce Ovine... A. Sommerville, Ecr.
Espèce Porcine.. B. Benoit, Ecr.
Gallinacées L. Lévêque, Ecr.
Produits Agricoles..... A. Marsan, Ecr.
Produits de la

laiterie..... E. J. DeBlois, Ecr.
 Instruments d'agriculture..... L. H. Massue, Ecr.
 Finances (Trésorier)..... F. Wood Gray, Ecr.
 Direction Générale { J. M. Browning, et
 rale..... { L. Beaubien, Ecr.

COMITÉ CONJOINT DE L'EXPOSITION
 PROVINCIALE.

H. G. Joly, Ecr. }
 Président..... }
 L. Beaubien, }
 Ecr..... }
 J. M. Browning, }
 Ecr..... }
 E. J. DeBlois, } Conseil d'Agriculture.
 Ecr..... }
 F. Wood Gray, }
 Ecr..... }
 L. H. Massue, }
 Ecr..... }
 A. Sommerville, }
 Ecr..... }

A. C. Larivière, }
 Ecr. Président... }
 H. Bulmer, Ecr. }
 Ed. Lef. de Bellefeuille, Ecr.... }
 Ad. Ouimet, }
 Ecr..... }
 A. A. Stevenson, }
 Ecr..... }

Chambre des Arts
 et Manufactures.

Trésorier..... F. Wood Gray.
 Secrétaire du
 Département Industriel..... Ed. Lef. de Bellefeuille.

Secrétaire du
 Département Agricole..... Georges Leclère.

ENTRÉES.

1. Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées, qu'on pourra se procurer gratuitement des secrétaires des Sociétés d'Agriculture, du Secrétaire du Conseil d'Agriculture ou du Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures. Ces formules devront être remplies et signées par chaque exposant, qui devra les transmettre à Montréal au secrétaire du Conseil d'Agriculture pour le département Agricole ou au secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures pour le département Industriel, avec un dollar, avant ou aux dates suivantes :

Chevaux, Bêtes-à-Cornes, Cochons Moutons et Volailles.

2. Les entrées dans ces différentes classes devront être faites sur les formules mentionnées plus haut et envoyées avec la souscription d'une piastre, le ou avant samedi, le 26 Août, deux semaines avant l'exposition.

3. Dans la classe des chevaux ou bêtes-à-cornes "pur sang" l'exposant devra envoyer avec l'entrée la généalogie dûment certifiée de l'animal exposé. On ne permettra à aucun animal de concourir comme "pur sang" sans un certificat régulier tiré du Américain ou Canadian "Herd or Stud

Book" ou sans preuve satisfaisante que tel animal descend directement de telle race. Dans la classe des Durhams et des Ayrshires on sera très-particulier sur le certificat de cette nature. Aucun animal ne pourra concourir dans plus d'une section.

4. Le grain, les autres produits de la ferme et les instruments aratoires, les machines et les objets manufacturés devront être entrés le ou avant samedi, le deux Septembre, une semaine avant l'exposition.

5. On attire d'une manière toute particulière, l'attention des exposants sur l'importante nécessité de faire les entrées aux époques ci-dessus mentionnées, après lesquelles on ne recevra pas d'entrées pour les différentes classes, et toute entrée ultérieure aux dites époques sera renvoyée, (avec la piastre qui l'accompagnera), au personnes qui les auront souscrites, attendu qu'après ces époques les bureaux d'affaires seront transportés à Québec.

6. Dans la classe des animaux, toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de bonne foi; sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné et s'il est accordé, il sera retenu.

7. Dans les autres classes, les entrées devront être faites au nom du producteur, ou du fabricant en personne, ou par des agents dûment autorisés par eux, sous peine de perdre tout prix qui leur serait décernés. Tels agents payant la somme d'une piastre pour chaque entrée.

8. Dans les deux départements, le concours est ouvert aux concurrents de toutes les parties du monde.

9. En faisant l'entrée de chaque animal ou article, l'exposant recevra une carte, indiquant la classe, la section et le numéro de l'entrée, et cette carte devra rester attachée à l'animal ou à l'article pendant toute la durée de l'Exposition.

10. Les instruments et machines exposés devront porter une pancarte indiquant le nom et l'usage de la machine ou instrument, l'adresse du fabricant, son prix en détail et devront être finis absolument tels que livrés au commerce et non préparés spécialement pour l'exposition.

EXPOSANTS.

11. Tous les articles pour l'Exposition devront être sur le terrain, Lundi 11 Septembre; on except les animaux, qui devront y être, au plus tard, Mardi à dix heures, les portes devant se fermer à cette heure. Les exposants de machines et d'objets pesants sont priés de les faire rendre sur le terrain de l'exposition, autant que possible, dans la semaine qui précèdera.

12. Les exposants devront veiller à la livraison des articles sur le terrain de l'exposition. Le Conseil d'Agriculture ou la Chambre des Arts et Manufactures, ne peuvent ni s'occuper du transport des dits articles, ni encourir des dépenses, soit pour la réception, soit pour leur expédition; toutes les dépenses qui ont rapport aux dits articles devront donc être faites par les exposants eux-mêmes.

13. Pendant toute la durée de l'Exposition, les exposants donneront leur atten-

tion personnelle aux objets exposés, et à la clôture, ils devront en assumer toutes les charges.

14. Les animaux concourants seront simplement distingués par des numéros et aussitôt que les primes auront été décernées, sur application au Secrétaire, les exposants recevront des cartes sur lesquelles ils pourront inscrire leurs noms, résidences et autres détails qu'ils jugeront à propos d'afficher sur leurs étaux.

15. Dans aucun cas, les objets et les animaux exposés, ne pourront être enlevés du terrain avant la clôture de l'Exposition qui aura lieu Vendredi à midi. Toute personne en contravention à ce règlement sera privée du prix qu'elle aura pu remporter.

16. On prendra dans le temps, toutes les précautions possibles pour la sûreté des objets envoyés à l'Exposition; cependant qu'il soit clairement entendu et compris que les exposants doivent seuls prendre la responsabilité de les exhiber et que dans le cas où tel objet serait échangé, endommagé, perdu ou volé, on prêtera tout le concours possible pour le recouvrer, sans nullement s'obliger à en payer la valeur.

Vapeurs, Chemins de fer, Douane.

17. Il serait fait des arrangements avec les propriétaires des bateaux-à-vapeur et de chemins-de-fer pour transporter les personnes et leurs effets à des prix réduits.

18. Des arrangements seront aussi faits avec le Département des Douanes pour admettre en franchise les objets destinés à l'Exposition.

Admission sur le Terrain.

19. Chaque exposant, en payant son entrée, recevra quatre billets d'admission, chacun des quels admettra le porteur une seule fois sur le terrain; ce billet devra être donné au gardien en entrant sur le terrain.

20. Les étiquettes attachées aux animaux ou objets admettront sur le terrain les personnes qui les accompagnent pour les placer sur le terrain de l'exposition; après cela ces personnes devront se pourvoir de billets d'admission convenables en s'adressant au pour cela Secrétaire.

21. Les personnes ayant la surveillance des animaux et des objets exposés recevront des cartes d'admission avec leurs noms écrit dessus, mais pendant l'Exposition, ces cartes ne les admettront que par la "Porte des Exposants."

22. Les serviteurs ayant soin d'animaux seront tenus de se conformer aux ordres du Directeur nommé par le Conseil d'Agriculture, qui présidera à la classe où l'animal confié à ses soins est exposé.

23. Les cartes d'admission pour les personnes qui ne seront pas exposants seront vendues, Mardi à 50 centins et les jours suivants, à 25 centins pour chaque passage à la porte. Les enfants au-dessous de quatorze ans ne paieront que moitié prix.

Les Juges et leurs devoirs.

24. Les juges seront nommés avant l'Exposition et seront choisis autant que possible hors de la Province et ils recevront une circulaire les informant de ce fait, et les invitant à agir en cette capacité.

25. Les juges sont priés de se rendre aux Bureaux du Secrétaire du département pour lequel ils auront été nommés, aussitôt après leur arrivée sur le terrain de l'exposition et de présenter la circulaire de leur nomination.

26. Les juges se réuniront sur le terrain de l'Exposition, dans les chambres du comité à dix heures A. M., Mardi le 12 Septembre, pour se préparer à commencer leurs opérations, et ils recevront alors les livres du comité contenant le numéro des entrées dans chaque classe.

27. Personne ne pourra être juge dans une classe dans laquelle il aura exposé quelque animal ou objet.

28. En outre des prix offerts pour les objets énumérés dans la liste publiée, les juges auront le droit d'en accorder à discrétion pour les objets qu'ils en croieront dignes, dans tous les cas, le montant accordé sera fixé par le Comité.

29. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul exposant dans une classe, ou que les animaux ou objets exposés seraient d'une qualité inférieure, les juges seront de discrétion pour décider s'ils accorderont un prix et si ce prix sera un premier ou un second prix.

30. Chaque prix accordé devra être écrit avec soin, d'une manière claire et lisible, vis-à-vis le numéro de l'entrée et quand on le jugera convenable on mentionnera les raisons pour lesquelles on a décerné tel ou tel prix.

31. Les juges en accordant les prix, sont priés d'une manière particulière, de ne prendre en considération que l'usage réellement pratique des objets exhibés sans égard au fini ou à l'ornementation de ces objets.

32. Les juges voudront bien faire rapport sur tous ceux qui les gêneraient dans leurs délibérations et sur ceux des exposants qui refuseraient de se conformer à leurs exigences.

33. Tout prôtêt contre la décision des juges devra être fait par écrit et être filé au Bureau des Secrétaires avant 10 heures, A. M., Jeudi, le 14 Septembre.

34. On nommera un Surintendant dans chaque classe pour voir à ce que chaque animal ou article soit à la place qui lui a été assignée. Il accompagnera les juges pour leur montrer chaque section de classe; il verra à ce qu'ils n'éprouvent ni embarras, ni gêne dans l'exercice de leurs devoirs; après le rapport des juges il placera les cartes de prix sur chaque animal ou article, conformément au dit rapport.

Divers.

35. Le Trésorier sera prêt à commencer à payer les prix accordés, Samedi matin, 16 Septembre, à neuf heures A. M., et ceux qui recevront des prix, sont particulièrement requis de faire leur application avant leur départ de Québec, ou de laisser une autorisation écrite entre les mains d'une personne de confiance, en ayant soin de mentionner les objets pour lesquels elles réclament ces prix.

36. Aucun prix ne sera payé s'il n'est réclamé pendant les quatre semaines qui suivront l'Exposition.

37. Le fourrage pour les animaux sera fourni par le Conseil d'Agriculture au prix coûtant. Les exposants pourront recevoir toute information sur ce sujet au Bureau du Surintendant du grain et du fourrage.

38. Pour faciliter la vente des animaux ou objets, il y aura au Bureau des Secrétaires un livre ourégistre ou les exposants, pourront inscrire l'animal ou objet qu'ils voudront vendre à l'encan.

39. Sur le terrain de l'Exposition, il y aura des ventes par encan Mercredi, Jeudi et Vendredi à midi.

Programme pour la semaine.

1. Lundi, le 11 Septembre, sera consacré à la réception finale des objets et à leur arrangement convenable. Personne ne sera admis ce jour, excepté les officiers, les juges et les exposants et les personnes dont ils auront un besoin absolu.

2. Mardi, le 12 Septembre, les juges se réuniront dans les chambres du Comité, à dix heures A. M., pour commencer leurs opérations le plus tôt possible. Aussitôt qu'ils auront accordé les prix, ils feront rapport au Secrétaire qui leur donnera des cartes, portant le numéro du prix, pour qu'ils les placent sur l'objet primé avant de se séparer. Ce jour les personnes qui ne sont pas exposants seront admises pour 50 centins par chaque entrée.

3. Mercredi, le 13 Septembre, les juges termineront leur ouvrage, décerneront les prix, et si la chose est possible, ils attacheront les cartes sur les objets primés. Ce jour, le prix d'admission sera de 25 centins.

4. Jeudi, le 14 Septembre, le public sera admis pour 25 centins pour chaque entrée.

5. Vendredi, le 15 Septembre, admission comme le jour précédent jusqu'à la clôture de l'exposition qui aura lieu à midi.

6. On fera des arrangements, pour que tous les jours, à 10 heures A. M. et 2 heures P. M., il y ait dans le rond promenade des chevaux et bêtes à cornes.

7. Samedi, le 16 Septembre, à 9 heures A. M., le Trésorier commencera à payer le montant des prix accordés. Les exposants pourront enlever tout ce qu'ils ont, soit dans les bâtisses, soit sur le terrain. Les portes seront fermées. Personne ne sera admis à l'exception de ceux qui auront strictement affaire.

Les exposants qui désireraient avoir des écuries pour les chevaux de prix pourront se procurer des étables sûres et en parfait ordre en s'adressant par écrit, avant Samedi, 2 Septembre, à F. Wood Gray, Ecr., à Québec, qui a obtenu pour cet effet l'usage de manège de la cavalerie volontaire et des écuries attenantes sur le chemin St. Louis, près du terrain de l'exposition.

Département Agricole.

PRIX AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Afin d'induire les Sociétés d'Agriculture de cette Province à prendre un plus grand intérêt à la prochaine Exposition Provinciale, le Conseil d'Agriculture offre de donner un prix de \$100 à la Société d'Agriculture dont les exposants auront remporté le plus grand nombre de prix dans les quatre premières classes, savoir: Chevaux, Bêtes-à-Cornes, Moutons et

Porcs, pourvu qu'il y ait au moins 20 concurrents de chaque Conté.

1ère Classe. CHEVAUX.

Sect.

Etalons pur sang anglais.

- 1—1er Prix\$30 00
- 2nd do 20 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Etalon importé Coaching.

- 2—1er Prix\$20 00
- 2nd do 20 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Clydés pur sang.

- 3—1er Prix\$30 00
- 2nd do 20 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Percherons.

- 4—1er Prix\$30 00
- 2nd do 20 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Normands ou demi-Normands.

- 5—1er Prix\$30 00
- 2nd do 20 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Suffolks.

- 6—1er Prix\$30 00
- 2nd do 20 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Etalons pesant 1200 lbs et plus.

- 7—1er Prix\$25 00
- 2nd do 15 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Etalons pesant moins de 1200 lbs.

- 8—1er Prix\$25 00
- 2nd do 15 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Etalon de 3 ans de race croisée quelconque.

- 9—1er Prix\$15 00
- 2nd do 10 00
- 3me do 5 00
- 4me do Mention Honorable.....

Poulin de 2 ans de race croisée quelconque.

Sect.

- 10—1er Prix\$12 00
- 2nd do 8 00
- 3me do 4 00
- 4me do Mention Honorable.....

Jument poulinière et son poulain, " pur sang anglais. "

- 11—1er Prix\$30 00
- 2nd do 20 00
- 3me do 10 00
- 4me do Mention Honorable.....

Jument poulinière et son poulain, pesant plus de 1200 lbs.

- 12—1er Prix\$15 00
- 2nd do 10 00
- 3me do 5 00
- 4me do Mention Honorable.....

Jument poulinière et son poulain, pesant moins de 1200 lbs.

- 13—1er Prix\$15 00
- 2nd do 10 00
- 3me do 5 00
- 4me do Mention Honorable.....

Pouliche de 3 ans de race croisée quelconque.	
14—1er Prix	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Pouliche de 2 ans de race croisée quelconque.	
15—1er Prix	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Paire de chevaux de trait.	
16—1er Prix	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Paire de chevaux de carosse appareillés.	
17—1er Prix	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Cheval de selle.	
18—1er Prix	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Poney Shetland Etalons.	
19—1er Prix	\$5 00
2nd do	3
Poney Shetland Juvenets.	
20—1er Prix	\$5 00
2nd do	3 00
Prix du Prince de Galles.	
21 Pour le meilleur étalon Percheron importé.....	\$60 00
Prix du Conseil d'Agriculture.	
22 Pour le meilleur étalon Clyde importé.....	\$50 00
N. B. Les étalons ne pourront pas concourir dans les sections 16ème., 17ème., et 18ème. Dans les sections 8, 9, 12 et 13 chaque exposant devra remettre au secrétaire le poids exact son animal, certifié par le clerc de la pesée de publique avant d'entrer sur le terrain de l'exposition.	
2ème Classe.—ESPECE BOVINE.	
Durhams.	
Males de 3 ans et au-dessus.	
Sect.	
1—1er Prix.....	\$30 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 2 ans.	
2—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 1 an.	
3—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 3 ans et au-dessus.	
4—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 2 ans.	
5—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 1 an.	
6—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00

3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Veaux de l'année.	
7—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Ayrshires.	
Males de 3 ans et au-dessus.	
8—1er Prix.....	\$30 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 2 ans.	
9—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 1 an.	
10—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 3 ans et au-dessus.	
11—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 2 ans.	
12—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 1 an.	
13—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Veaux de l'année.	
14—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
On exigera des certificats de généalogie extraits du Herd Book, dans lequel ils auront été enregistrés, pour tous les animaux dans la classe des Durhams et des Ayrshires. Ce certificat devra être filé avant ou en même temps que l'entrée. Pour les autres races la généalogie devra être aussi détaillée et correcte que possible.	
Herefords.	
Males de 3 ans et au-dessus.	
15—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	15 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 2 ans.	
16—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 1 an.	
17—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 3 ans et au-dessus.	
18—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 2 ans.	
19—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	

Femelles de 1 an.	
20—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	5 00
3me do	3 00
4me do Mention Honorable.....	
Veaux de l'année.	
21—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Devons.	
Males de 3 ans et au-dessus.	
22—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	15 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 2 ans.	
23—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 1 an.	
24—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 3 ans et au-dessus.	
25—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 2 ans.	
26—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 1 an.	
27—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	5 00
3me do	3 00
4me do Mention Honorable.....	
Veaux de l'année.	
28—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Ga oways.	
Males de 3 ans et au-dessus.	
29—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	15 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 2 ans.	
30—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 1 an.	
31—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 3 ans et au-dessus.	
32—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	\$10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 2 ans.	
33—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 1 an.	
34—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	5 00
3rd do	3 00
4me do Mention Honorable.....	

Veaux de l'année.	
35—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Alderneys.	
Males de 3 ans et au-dessus.	
36—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	15 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 2 ans.	
37—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Males de 1 an.	
38—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 3 ans et au-dessus.	
39—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 2 ans.	
40—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 1 an.	
41—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	5 00
3me do	3 00
4me do Mention Honorable.....	
Veaux de l'année.	
42—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
RACES CROISEES DIVERSES.	
Femelles de 4 ans et au-dessus.	
43—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 3 ans.	
44—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 2 ans.	
45—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.....	
Femelles de 1 an.	
46—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	5 00
3me do	3 00
Veaux de l'année.	
47—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Bœuf Gras.	
48—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	
Vaches Grasses.	
49—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.....	

Paire de Bœufs de travail.	
50—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	15 00
3me do	10 00
4me do	5 00
5me do Mention Honorable.....	
Aucune bête-à-corne ne sera reçue sur le terrain de l'exposition sans être convenablement attachée au moyen d'une chaîne, d'une courroie ou d'une corde.	
Les taureaux doivent être retenus par un anneau au nez auquel une corde ou une chaîne sera attachée.	
L'âge précis de chaque animal devra être marqué sur sa carte et en accordant les prix, les juges devront prendre cela en considération. Toute personne qui essayera de tromper les juges sur l'âge d'un animal, perdra le droit qu'il pourrait avoir à aucun prix.	
Un exposant, quand il le voudra, pourra faire concourir un animal plus jeune dans une classe plus basse que celle à laquelle il appartient réellement; mais il ne sera permis à aucun animal de concourir dans plus d'une des sections précédentes, excepté dans les concours pour médailles, ou quand toutes les classes et tous les âges concourent ensemble.	
Toutes les vaches, dans aucune des classes ci-dessus, devront donner du lait ou porter veau au temps de l'exposition.	
Un animal ne pourra concourir comme vache de trois ans sans avoir vêlé ou porter veau au temps du concours; mais les vaches de deux ans auront droit de concourir avec les génisses de deux ans, quand le propriétaire le jugera convenable.	
Le surintendant des bêtes-à-cornes aura droit de faire traire les vaches, à la même heure, tous les jours, ou quand les juges le croiront convenable.	
Des prix seront accordés aux animaux d'une autre classe que celles mentionnées plus haut, s'ils en sont trouvés dignes.	
Les bêtes-à-cornes et les moutons engraisés ne pourront être exhibés que par les personnes qui les auront possédés et nourris pendant au moins six mois avant l'Exposition	
3ème Classe.—ESPECE OVINE.	
Leicesters.	
Males de 2 ans et au-dessus.	
Sect.	
1—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Males de 1 an.	
2—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Males de l'année.	
3—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Femelles de 2 ans.	
4—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de 1 an.	
5—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de l'année.	
6—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Cotswolds.	
Males de 2 ans et au-dessus	
7—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de 1 an.	
8—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Males de l'année.	
9—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Femelles de 2 ans.	
10—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de 1 an.	
11—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de l'année.	
12—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 50
Races diverses a laine longue.	
Males de 2 ans et au-dessus.	
13—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Males de 1 an.	
14—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Males de l'année.	
15—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Femelles de 2 ans.	
Sect.	
16—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de 1 an.	
17—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de l'année.	
18—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Southdowns.	
Males de 2 ans et au-dessus.	
19—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Males de 1 an.	
20—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Males de l'année.	
21—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Femelles de 2 ans et au-dessus.	
22—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de 1 an.	
23—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
Femelles de l'année.	
24—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00
Couple de moutons gras.	
25—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Couple de brebis grasses.

26—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Les moutons exposés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme moutons en graissés. Les moutons admis au concours devront avoir été tondus le ou après le premier de Mai.

4ème Classc.—ESPECE PORCINE.**Grandes races pures.****Males de 1 an et au-dessus.**

Sect.	
1—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Males au-dessous d'un an.

2—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	3 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

3—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

4—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	3 00

Petites races pures Suffolks.**Males de 1 an et au-dessus.**

5—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Males au-dessous d'un an.

6—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	3 00

Femelles de 1 an et au-dessus

7—1er Prx.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

8—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	3 00

Berkshires améliorés.**Males de 1 ans et au-dessus.**

9—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Males au-dessous d'un an.

10—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	3 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

11—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

12—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	3 00

Essex et autres petites races autres que les Suffolks et Berkshires.**Males de 1 an et au-dessus.**

13—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Males au-dessous de 1 an.

14—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00

3me do	3 00
--------------	------

Femelles de 1 an et au-dessus.

15—1er Prix.....	\$12 00
2nd do	8 00
3me do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

16—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	3 00

Dans la classe porcine, il faut mentionner l'âge précis de chaque animal en faisant l'entrée.

5ème Classc.—GALLINACES.**Dorkins.**

SEC.	
1—Meilleur couple de Dorkins gris foncé	4 00
2nd	2 00
2—Meilleur couple de Dorkins gris argenté.....	4 00
2nd	2 00

Espagnol.

3—Meilleur couple d'Espagnols.....	4 00
2nd	2 00

Brahmas.

4—Meilleur couple de Brahmas, couleur foncée	4 00
2nd	2 00
5—Meilleur couple de Brahmas, couleur légère.....	4 00
2nd	2 00

Cochin-Chinois.

6—Meilleur couple de Cochin-Chinois peau de Buffle.....	4 00
2nd	2 00
7—Meilleur couple de Cochin-Chinois blancs.....	4 00
2nd	2 00

Polonais.

8—Meilleur couple de Polonais noirs.....	4 00
2nd	2 00
9—Meilleur couple de Polonais dorés.....	4 00
2nd	2 00
10—Meilleur couple de Polonais argentés.....	4 00
2nd	2 00
11—Meilleur couple de Polonais blancs.....	4 00
2nd	2 00

Hamburgs.

12—Meilleur couple de Hamburgs.....	4 00
2nd	2 00

Houdans.

13—Meilleur couple de Houdans.....	4 00
2nd	2 00

Crève-Cœurs.

14—Meilleur couple de Crève-Cœurs.....	4 00
2nd	2 00

Lafèches.

15—Meilleur couple de La Flèches.....	4 00
2nd	2 00

Game Rouge.

16—Meilleur couple de Game (alle noire).....	4 00
2nd	2 00

Bantams.

17—Meilleur couple de Bantams noirs.....	4 00
2nd	2 00
18—Meilleur couple de Bantams blancs.....	4 00
2nd	2 00

Canards.

19—Meilleur couple de Canards Aylesbury.....	4 00
2nd	2 00
20—Meilleur couple Canards de Rouen.....	4 00
2nd	2 00
21—Meilleur couple de Canards de Moscovie.....	4 00
2me Prix.....	2 00

Oies.

22—Meilleur couple d'Oies de Brème.....	4 00
2me Prix.....	2 00
23—Meilleur couple d'Oies Blanches de Chine.....	4 00
2me Prix.....	2 00
24—Meilleur couple d'Oies de Toulouse.....	4 00
2me Prix.....	2 00

Sect.

25—Meilleur couple d'Oies Sauvages.....	4 00
2me Prix.....	2 00

Dindes.

26—Meilleur couple de Dindes Sauvages.....	4 00
2me Prix.....	2 00
27—Meilleur couple de Dindes Bronzès.....	4 00
2nd Prix.....	2 00
28—Meilleur couple de Dindes Noirs qu Bruns.....	4 00
2nd Prix.....	2 00
29—Meilleur couple de Dindes Blancs.....	4 00
2nd Prix.....	2 00

Pintardes.

30—Meilleur couple de Pintardes.....	4 00
2nd Prix.....	2 00

Paons.

31—Meilleur couple de Paons.....	4 00
2nd Prix.....	2 00
32—Meilleure Collection de Volailles.....	10 00

Pigeons.

33—Meilleure collection de Pigeons.....	8 00
2nd do	6 00
3e do	4 00
34—Pour la meilleure cage-poulailler en fil de fer, pour expositions.....	6 00
2nd do	4 00

Lapins.

35—Meilleur couple de Lapins de Madagascar.....	4 00
2nd Prix.....	2 00
36—Meilleur couple de Lapins ordinaires.....	4 00
2nd Prix.....	2 00

Les exposants doivent se pourvoir de cages-poulaillers et on leur recommande de les avoir de trois pieds cubes afin de faciliter l'arrangement de ce département sur le terrain de l'exposition.

6ème Classc.—PRODUITS.**Sect**

1—Blé blanc d'automne 4 mts.....	\$6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
2—Blé roux d'automne, 4 mts.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
3—Blé blanc du printemps 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
4—Blé roux du printemps 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
5—Orge à deux rangs, 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
6—Orge à six rangs, 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
7—Seigle, 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
8—Avoine blanche, 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
9—Avoine noire, 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
10—Pois, 4 minots.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
11—Pois marrowfat, 2 minots.....	6 00
2e do	4 00

3e do	2 00
12—Vescos, 2 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
13—Fèves blanches, 2 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
14—Blé d'inde blanc en épis	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
15—Blé d'inde jaune en épis	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
16—Graine de Mil, 2 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
17—Graine de trèfle rouge 2 mts.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
18—Trèfle Alsya, 1 minot	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
19—Graine de chanvre, 2 mts	8 00
2e do	5 00
3e do	3 00
20—Graine de lin, 2 minots	8 00
2e do	5 00
3e do	3 00
21—Graine de moutarde, 1 mts	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
22—Graine de navet de Suède (20 lbs)	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
23—Graine de carotte de Belgique 14 lbs	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
24—Graine de betterave à vache, rouge (12 lbs)	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
25—Graine de betterave à vache, jaune. (12 lbs)	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
26—Balle de Houblon (112 lbs)	12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
27—Fèves à cheval 2 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
28—Sarrasin, 4 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
29—Millet, 2 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00

7eme Classe--RECOLTES RACINES.

Sect.

1—Patates Pinkeyed, 1 1/2 minot	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
2—Patates Cup, 1 1/2 minot	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
3—Patates Garnet Chilis, rouges 1 1/2 m.	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
4—Patates Garnet Chilis blanches, 1 1/2 m	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
5—Patates Early Goderich, 1 1/2 minot	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
6—Patates Early Rose, 1 1/2 minot	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
7—Patates variétés diverses, 1 1/2 minot	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
8—Patates Collection, 1 1/2 m	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
9—Navet de Suède (18)	3 00
2e do	2 00

3e do	1 00
10—Navets Globe blanc (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
11—Navets Jaune d'Aberdeen (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
12—Carottes rouges (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
13—Carottes blanches (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
14—Betteraves rouges long (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
15—Betteraves, rouges globe (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
16—Betteraves jaunes, long (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
17—Betteraves jaunes, globe (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
18—Kohl-Rabi (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
19—Betteraves à sucre (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
20—Panais (18)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
21—Citrouilles (2)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
22—Courges (2)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
23—Tabac en feuilles (20 lbs)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
24—Sorgho à balais (28 lbs)	3 00
2e do	2 00
3e do	1 00
25—Lin en flasse (112 lbs)	12 00
2e do	8 00
3e do	6 00
26—Chauvre en flasse (112 lbs)	12 00
2e do	8 00
3e do	6 00

L'exposant devra fournir un certificat prouvant que les racines exposées dans les classes ci-dessus, ont été cultivées sur son champ. Il y aura d'autres prix de décernés pour les objets de cette classe, qui ne sont pas compris dans la liste, mais qui en seront trouvés dignes. L'exposant devra donner le nom des différentes espèces des grains, racines, etc., qu'il en expose, faisant son entrée.

Seme Classe--LAITERIE, SUCRE.

Beurre en tinettes, 56 lbs.

Sect.

1—1er Prix	\$12 00
2e Prix	10 00
3e Prix	8 00
4e Prix	6 00
Beurre en pots, 28 lbs.	
2—1er Prix	\$10 00
2e Prix	6 00
3e Prix	4 00
4e Prix	2 00
Frommage, 30 lbs.	
3—1er Prix	\$6 00
2e Prix	4 00
3e Prix	3 00
4e Prix	2 00
Miel en gateaux.	
4—1er Prix	\$3 00
2e Prix	2 00
3e Prix	1 00

Miel en pots, 10 lbs.

5—1er Prix	\$3 00
2e Prix	2 00
3e Prix	1 00
Sucre d'érable, 30 lbs.	
6—1er Prix	\$3 00
2e Prix	2 00
3e Prix	1 00

Les personnes qui recevront des prix dans les produits de la laiterie, devront donner un état indiquant le mode de préparation, l'espèce et le nombre de vaches, la description de la laiterie, la manière de conserver le lait, l'espèce de sel dont elles se servent, la quantité produite et toute autre information pratique qu'elles pourront donner. Ce certificat devra être fourni avant de toucher le montant du prix accordé.

9eme Classe--Instruments d'agriculture de toutes especes.

Sect.

1—Charrues bisocles	\$15 00
2e do	10 00
3e do	5 00
2—Charrues en fer à tous labours	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
3—Charrues en bois à tous labours	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
4—Charrues à deux oreilles	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
5—Charrues sous-sol	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
6—Herses lourdes	\$6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
7—Herses légères	\$6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
8—Herses à sillons	\$6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
9—Rouleau en fer	\$8 00
2e do	6 00
3e do	4 00
10—Rouleau en bois	\$6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
11—Scarificateurs ou cultivateurs	12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
12—Houes-à-cheval	5 00
2e do	3 00
13—Semoirs à tous grains	12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
14—Semoirs à betteraves, carottes	4 00
2e do	2 00
15—Semoirs à graines fouragères	4 00
2e do	2 00
16—Semoir à engrais	4 00
2e do	2 00
17—Faucheuses	20 00
2e do	12 00
3e do	8 00
18—Faucheuses-Moissonneuses	20 00
2e do	12 00
3e do	8 00
19—Collection d'instruments à main de toutes espèces	4 00
2e do	2 00
20—Faneuses-à-cheval	8 00
2e do	4 00
21—Rateau à cheval	8 00
2e do	4 00
22—Fourches-à-cheval	8 00
2e do	4 00
23—Arracheur de patates	8 00
2e do	4 00

24—Wagons.....	8 00
2e do	4 00
25—Tombereau.....	8 00
2e do	4 00
26—Charrettes à foin.....	8 00
2e do	4 00
7—Élévateur pour charger le foin.....	8 00
8—Machine à arracher le lin.....	4 00
9—Machine à battre à un cheval.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
20—Machine à battre à deux chevaux..	20 00
2e do	12 00
3e do	8 00
31—Machine à battre le trèfle.....	12 00
2e do	6 00
3e do	4 00
32—Machine à égrener le blé d'Inde....	8 00
2e do	4 00
33—Cribles trilleurs.....	8 00
2e do	4 00
34—Laveurs de patates.....	8 00
2e do	4 00
35—Appareils à écoction.....	8 00
2e do	4 00
36—Coupe racines.....	8 00
2e do	4 00
37—Coupe paille.....	8 00
2e Coupe paille	4 00
38—Concasseurs.....	8 00
2e do	4 00
39—Barrattes.....	8 00
2e do	4 00
40—Presses à fromage.....	8 00
2e do	4 00
41—Presses à cidre.....	8 00
2e do	4 00
42—Arrache-souches et arrache-pierre	12 00
2e do	8 00
43—Barrières.....	4 00
2e do	2 00
44—Meilleur clôture portative.....	4 00
2e do	2 00
45—Ruchers.....	4 00
2e do	2 00
45—Pesées.....	4 00
2e do	2 00
47—Meilleure machine à creuser les fossés pour drains.....	15 00
48—Meilleure machine pour la fabrication des drains	15 00
2e do	10 00
3e do	5 00
49—Meilleurs tuiles pour drains.....	5 00
50—leur appareil pour décharger	6 00

GEORGES LECLÈRE,
C. Secrétaire A., P. Q.

Agriculture proprement dite.

Extraits du " Livre de la Ferme " par Jougnaux préparés spécialement pour la Semaine Agricole.

Definition et objet de la zootechnie.

On donne maintenant, d'après M. de Gasparin, le nom de *zootechnie* à l'ensemble des connaissances relatives à l'économie du bétail. L'expression est heureuse, et l'on s'étonne qu'elle n'ait pas été plus tôt adoptée. Ces connaissances ont en effet pour véritable objet, l'art de tirer des animaux domestiques le meilleur parti possible, non pas par conséquent tels que l'homme les a trouvés dans la nature, mais bien tels que la science lui permet de les perfectionner, en vue d'une civilisation et d'une industrie plus avancées.

Ce n'est pas seulement le mot de M. de Gasparin qui est nouveau. Sans méconnaître l'importance des services rendus à l'exploitation du bétail par les travaux, en général si remarquables, de nos devanciers ; sans oublier que depuis la fondation des écoles vétérinaires, les Bourgelat, Gilbert, Tessier, Huzard, Grogner, Yvart, Magne et tant d'autres, se sont toujours efforcés de baser l'art de multiplier et d'améliorer les animaux domestiques sur la connaissance de leur organisation anatomique et physiologique ; on peut dire néanmoins que la véritable doctrine zootechnique est de date toute récente. Il ne nous en coûte rien de reconnaître que cette doctrine ne remonte guère plus loin que la création de l'enseignement agricole, en 1849, et que M. Emile Baudement en a été, sinon le premier, au moins l'un des plus judicieux interprètes.

La physiologie vétérinaire, doit avoir constamment en vue que les animaux domestiques sont entre nos mains comme une sorte de matière malléable, dont nous pouvons modifier la forme pour ainsi dire à notre guise, au plus grand avantage de nos besoins sociaux. Prise en ce sens, la physiologie vétérinaire est toute la zootechnie, moins la connaissance des lois économiques qui doivent diriger son action.

L'art d'exploiter le bétail a cessé effectivement d'être à présent, comme il l'a été pendant longtemps, seulement un corps de préceptes empiriques, (de charlatans) déduits des tâtonnements de la pratique, ou inspirés par les suppositions de l'histoire naturelle. La zootechnie s'est fondée sur la science ; elle est, en propres termes, la *physiologie industrielle* des animaux. Elle comporte donc, comme toutes les sciences, des principes généraux qui sont ceux de la physiologie (physiologie veut dire partie de la médecine qui traite des principes de l'économie animale, de l'usage et du jeu des différents organes.—R. S. A.) subordonnés à ceux de l'économie rurale, et des applications particulières, qui constituent l'art spécial formant son objet.

De l'importance de la zootechnie.

S'il est possible de concevoir, comme l'a fait M. de Gasparin pour distinguer la zootechnie de l'agriculture, une exploitation agricole sans bétail et bornée pour ce motif à la production spéciale de quelques denrées particulièrement avantageuses, en raison de conditions exceptionnelles, on n'en peut pas moins dire d'une manière presque absolue que la production animale est la base fondamentale de l'industrie du sol. C'est là maintenant une vérité banale. L'ancienne formule allemande, qui considérait le bétail, en agriculture, comme un mal nécessaire, a fait son temps. L'influence de l'école économique a remis, ici comme partout,

chaque chose à sa place. En montrant l'enchaînement scientifique des faits dont l'ensemble aboutit à l'exploitation lucrative de la terre, les agronomes pénétrés des principes de cette école n'ont pas eu de peine à établir que le problème de la culture rationnelle du sol se réduit, en définitive, à la fabrication des engrais au meilleur compte possible : ils ont montré que c'est le seul moyen d'obtenir des récoltes abondantes et à bas prix, par l'élevation et l'entretien de la terre au plus haut degré de fertilité qu'elle puisse atteindre.

Nous n'entreprendrons pas de développer ici cette thèse ; il suffit de l'énoncer. M. Edouard Lecouteux mieux que personne, dans ses ouvrages d'économie rurale, a mis le fait dont il s'agit en lumière d'une façon qui défie toute contestation. On sait d'ailleurs, à n'en plus douter, que l'état d'avancement de l'agriculture d'un pays se mesure assez exactement à la quantité du bétail qu'il possède, eu égard à l'étendue de son sol, et aussi à la qualité de ce bétail. La même formule s'applique également à l'appréciation d'une exploitation particulière ; car il est bien vrai, ainsi que l'écrivait naguère encore M. Moll, que le bétail est " la base fondamentale " et " la condition première d'existence et de progrès " de l'agriculture.

Or, on concevra facilement, après cela, quelle doit être l'importance de cette branche de l'industrie rurale à laquelle a été donné dans ces derniers temps le nom de *zootechnie*, et dont nous avons à nous occuper. Avancer qu'elle est la base fondamentale et la condition première de l'existence de l'agriculture et de ses progrès, c'est dire que tout, dans celle-ci, lui est subordonné ; mais c'est faire entendre en même temps une autre vérité qui est bien loin, à coup sûr, d'avoir été suffisamment comprise par le plus grand nombre de ceux qui, jusqu'à présent, se sont occupés de l'économie du bétail. Ce lien étroit, qui unit la culture du sol à la production animale et réciproquement, n'a été aperçu que d'un petit nombre de zootechniciens ; la plupart ne semblent pas se douter que les formes et les aptitudes des animaux soient subordonnées, dans une mesure quelconque, au milieu dans lequel ces animaux se forment et se développent. Imbus d'une physiologie idéaliste, basée sur de pures conceptions de l'esprit, ils font abstraction complète de ce milieu et demeurent dans l'absolu. Les faits sont lettre morte pour eux ; ils ne les voient pas, ils ne veulent pas les voir ; le dogme qu'ils supposent est tout ; et si les résultats ne sont pas conformes aux promesses de celui-ci, c'est qu'il n'a pas été assez religieusement observé dans l'application.

Le principal de ces dogmes, dont nous aurons bien des fois l'occasion

de nous occuper, est celui du *pur sang* agent universel, ainsi qu'on l'affirme, de toute amélioration en zootechnie, et qui a été déjà si funeste à la production animale de la France.

La zootechnie, répétons-le ici, c'est la physiologie vétérinaire, subordonnée aux lois économiques qui régissent la production et l'exploitation lucrative des animaux.

On s'efforcera, dans cette exposition, d'être aussi simple et aussi clair que possible. Au reste, la science, dont on s'effraie peut-être un peu trop en agriculture, a précisément ce caractère propre d'être accessible à toutes les intelligences saines, à la condition qu'elle soit exposée avec méthode et précision. Nous arriverons sans trop de peine à mettre à la portée de tout le monde les principes scientifiques de la zootechnie, en indiquant d'abord le but que l'on doit se proposer, lorsqu'on entreprend d'entretenir et d'améliorer des animaux domestiques, puis les divers moyens d'arriver à ce but. Toute la difficulté, dans ces matières, est d'établir les bases sur de bonnes définitions, ce dont les auteurs ne se sont à coup sûr point suffisamment préoccupés. De là les confusions si fréquentes et si regrettables, qui se commettent à chaque instant dans les questions de zootechnie ; de là la part si grande faite à la fantaisie dans ces questions ; de là toutes ces tentatives malheureuses qui retardent le progrès, en le déconsidérant par les échecs auxquels elles conduisent.

Combien, par exemple, savent au juste ce que c'est qu'une race, à quels caractères on reconnaît la réalité de son existence, quel est même le sens exact de l'expression ? Il n'y a pas jusqu'aux zootechniciens les mieux posés, qui ne prouvent à chaque instant qu'ils n'ont pas une idée précise de la valeur accordée à ce mot par les naturalistes qui l'ont créé. De même pour un grand nombre des autres expressions usitées en zootechnie, que la fantaisie s'efforce de détourner de leur véritable sens, en dehors duquel il n'est plus possible de s'entendre et de progresser.

Il convient par conséquent de ramener toutes ces choses à leur signification réelle, si nous voulons demeurer dans les limites du sens pratique, où se maintient toujours la seule science digne de ce nom. C'est ce que nous tâcherons de faire en toute occasion, persuadé que la précision du langage est une des premières conditions de la clarté, comme l'exactitude des faits et la logique de leur enchaînement.

Il s'en faut de beaucoup, que la zootechnie basée sur la saine physiologie et les principes fondamentaux de l'économie rurale, présente toutes les difficultés dont les esprits spéculatifs se sont plu à l'entourer. Simple et précise comme tout ce qui est vrai,

elle devient parfaitement intelligible pour tout le monde, dès qu'on la place sur le terrain de la pratique et du sens commun.

Or, c'est uniquement sur ce terrain-là que nous avons à la considérer. Examinons donc, avant tout, le rôle du bétail dans l'exploitation agricole.

Des fonctions économiques du bétail.

Considérés au point de vue de l'économie rurale, les animaux, sont, dans l'agriculture, des auxiliaires pour le travail, ou des producteurs de force, des consommateurs de fourrages, des producteurs d'engrais. Suivant les conditions culturales, ils sont à la fois tout cela, ou bien leurs aptitudes se bornent à deux de ces spécialités, mais pas à moins. Dans la plus grande étendue de notre pays, une de leurs espèces, celle du bœuf, répond toujours, au moins successivement, à toutes trois. Cette distinction, dès longtemps établie, a fait diviser le bétail en animaux de travail et en animaux de rente.

Ces derniers sont ceux qui, par les produits qu'ils donnent, viande, lait, laine, fumier, croît, etc., payent pour ainsi dire les fourrages qu'ils consomment, et établissent de cette façon la rente du sol. Les animaux de rentes peuvent appartenir à toutes les espèces domestiques entretenues par l'agriculture. L'appellation convient aussi bien aux jeunes bêtes des espèces chevaline, bovine, ovine ou porcine, qui ne font que croître, qu'à celles qui, ayant atteint l'âge adulte donnent un produit immédiatement échangeable ou réalisable en argent, comme de la viande, du suif, du lait, de la laine, des veaux, des agneaux, des porcelets, etc.

Il y a un principe de physiologie qui, pour avoir été en grande partie méconnu par les zootechniciens, n'a point échappé, dans ses conséquences du moins, aux adeptes de la nouvelle école économique : c'est que les aptitudes et la conformation des animaux sont l'expression exacte des conditions culturales dans lesquelles ils se produisent et se développent, en d'autres termes, de la nourriture qu'ils consomment. L'étude attentive des races dites naturelles qui peuplent les diverses contrées du monde où nos investigations ont pu se porter, ne laisse aucun doute à cet égard.

L'insuccès à peu près constant des tentatives d'amélioration faites au mépris de ce principe, en est une preuve non moins convaincante. Les économistes ont justement conclu de cela que les spéculations auxquelles le cultivateur peut fructueusement se livrer, en matière de bétail, sont subordonnées à l'état de sa culture. « Ainsi donc, dit M. Lecouteux, l'aptitude fourragère du sol, c'est là ce qui régit en grande partie le choix du bétail et ce qui doit être pris en sérieuse

considération avant de substituer aux races locales d'autres races habituées à un régime qu'il n'est pas toujours possible de leur procurer. » Le judicieux économiste ajoute avec raison, toutefois, que les animaux dits perfectionnés peuvent être un puissant stimulant à l'amélioration du sol ; mais c'est à la condition que leur introduction soit précédée par l'accroissement des ressources fourragères.

Ce fait domine toute la zootechnie. Il est la raison de l'influence si considérable que les vrais principes de celle-ci peuvent exercer sur la culture en général. Tels fourrages tels bestiaux, est un axiôme de l'économie rurale qu'il ne faut jamais perdre de vue dans les études zootechniques ; il commande impérieusement, non-seulement le choix des races à entretenir, mais encore celui des espèces ; et c'est transgresser les prescriptions les plus élémentaires du sens commun, et les enseignements journaliers de la pratique, de considérer les animaux à un point de vue absolu, sans aucun souci des situations dans lesquelles il doivent être utilisés. Les moyens de se procurer un bétail perfectionné sont nombreux et divers ; le principe de l'amélioration du bétail, la condition de cet état dans lequel celui-ci donne la plus haute somme possible de produit, est unique : elle réside dans l'exacte appropriation des aptitudes des animaux aux ressources fourragères qu'il peuvent consommer.

Nous aurons plus d'une occasion de revenir sur ce point, en montrant le vide du système trop proné d'amélioration qui fait uniquement dépendre le perfectionnement des animaux de l'influence de leurs procréateurs. Cette influence a, sans contredit, sa part, et nous la lui ferons aussi large que de raison ; mais il faut insister surtout sur la loi physiologique sanctionnée par l'économie rurale, qui est la loi fondamentale de toute saine zootechnie, à savoir que les animaux s'améliorent en dehors de l'intervention directe des théories sur la génération des produits, et par le seul fait de l'augmentation des ressources fourragères ; tandis que l'influence la plus savante de ces théories est absolument impuissante à les améliorer, en l'absence de celle-ci. Cela, qui ne pourrait être contesté, même par les partisans les plus déclarés des dites théories, à la condition qu'ils fussent intelligents et éclairés, établit irrémisiblement la hiérarchie entre les divers facteurs des races, et place en tête de tous, les agents hygiéniques, les circonstances économiques qui entourent les reproducteurs.

Le secret le mieux gardé est celui qu'on garde
[pour soi.]

Le malheur n'entre guère que par la porte
[qu'on lui a ouverte.]

La boue cache son rubis mais ne le tache pas.
Le vide d'un jour perdu ne sera jamais rempli

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 15 JUILLET 1871.

LE CONCOURS PROVINCIAL. AGRICOLE ET INDUSTRIEL

POUR 1871

OUVERT AU MONDE ENTIER

AURA LIEU

EN LA CITE DE QUEBEC

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

12, 13, 14 et 15 Septembre,

Sur le Terrain à l'encoignure de la Grande
Allée et de la rue St. Augustin, et sur
les Glacis, près la porte St. Louis

PRIX OFFERTS -- \$12,000 à 15,000

Pour la Liste des Prix et les Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE s'adresser à GEORGES LECLÈRE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté, pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à E. DE BELLEFEUILLE, Ecr., Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures à Montréal.

Les entrées dans le Département Agricole devront être faites le ou avant Samedi le 26 Août et pour le Département Industriel le ou avant Samedi le 2 Septembre. Aucune entrée ne sera reçue après le temps fixé, cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Les principales lignes de chemins de fer et de navigation transporteront à des prix très réduits les animaux et objets pour l'exposition.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés.

E. DE BELLEFEUILLE, Montréal,
Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLÈRE, Montréal,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture.
15 Juillet 1871.—6 q1

Il n'est pas trop tard, pour ceux qui ont du terrain disponible, de semer des navets blancs. On peut les semer à plat c'est-à-dire sans faire de sillons. A mesure que l'on arrache des patates nouvelles on les remplace par des navets.

On peut aussi semer du sarrasin jusqu'au 25 de ce mois. Le sarrasin fait un excellent engrais vert. Si la terre est riche il suffira de semer trois quarts de minot par arpent; on en sème plus si elle est maigre.

On peut le semer sur du guérêt d'été, sans engrais, à la proportion de un minot à un minot et demi par arpent. On prépare la terre quelque temps d'avance, en la labourant et hersant parfaitement, afin que la surface soit unie.

La paille de sarrasin est un bon fourrage pour les moutons.

Ceux qui ont adopté le système de stabulation permanente peuvent semer, pendant tout le cours de ce mois, du blé-d'inde, des pois, des lentilles, de l'avoine, etc., pour les faire manger en vert.

Il ne faut pas négliger de préparer sa grange pour recevoir la récolte.

Des absorbants comme engrais.

Le dicton que " les fumiers sont la base et la pierre angulaire sur lesquelles repose l'agriculture " est de la plus grande vérité, tellement vrai que tout cultivateur doit employer toute son énergie et les moyens possibles pour se faire du bon fumier. Il se fait une perte énorme de la partie liquide du fumier. Chez ceux qui n'ont point de fosse à purin, la plus grande partie des urines passe à travers le plancher des étables et se perd dans la terre, tandis que chez ceux qui ont des fosses le purin s'y ramasse quelquefois en telle abondance, qu'à moins qu'ils en prennent soin, ou ce jus s'évapore ou s'infiltre dans la terre du fond.

Tout le monde ne sait apprécier la valeur de l'urine. Elle est d'une grande valeur pour la croissance des céréales. Si l'on pouvait utiliser toute l'urine produite dans le pays, il est certain que l'on récolterait des milliers et des milliers de minots de grains de plus qu'on en récolte actuellement. L'urine contient un grand nombre de sels et de composés chimiques, lesquels sont d'une grande valeur à la végétation. Un écrivain dit " que chaque 160 lbs d'urine de bêtes à cornes contient 8 lbs des sels les plus puissants dont puisse jamais se servir le cultivateur. Il y a dans cette urine au delà du double d'ammoniaque (plus de 4 lbs dans 100) qu'en contient le fumier.

Le Professeur Dana des Etats-Unis dit: " que la quantité d'engrais liquide que produit une vache dans le cours d'une année équivaut à la quantité de fumier nécessaire pour engraisser parfaitement près d'un arpent et demi de terre; et qu'une tonnée de terre saturée (imprégnée) d'urine vaut une tonnée du meilleur fumier décomposé. "

On demande ici, mais comment peut-on sauver l'urine? Nous répon-

sons, par deux procédés—le premier, par le moyen d'un réservoir: par ce mode le plancher des étables doit être bien étanche, et disposé de telle façon que l'urine puisse couler par le moyen de gouttières dans le réservoir. Dans ce réservoir on pourra en faire un compost, en y mêlant de la tourbe, etc., ou bien on peut l'appliquer directement au sol à son état liquide. Mais le deuxième procédé est de beaucoup plus pratique—celui de se servir d'absorbants comme litière au bétail. A cette fin plusieurs objets offrent beaucoup d'utilité.

1o. En première ligne se présente la terre sèche, surtout la terre de savanne. Elle contient beaucoup de matières fertilisantes, mais il est d'une importance absolue qu'elle soit sèche, car à l'état de nature elle contient de 80 à 90 par cent d'eau. Mais après l'avoir fait sécher, on peut la charroyer et s'en servir aisément. On peut se servir de terre franche, de terre noire, de fait de toute espèce de terre.

2o. Lorsque l'on a point de terre de savanne on peut se servir de sable, mais comme il n'offre aucune qualité fertilisante, et qu'il est pesant, on ne l'adopte pas souvent.

3o. *Le tan.*—Ceux qui demeurent dans les environs des tanneries feraient bien de se procurer de cet article.

4o. *La sciure de bois.*—Lorsque la sciure de bois est sèche, elle forme un excellent absorbant: sa légèreté offre un avantage à ceux qui résident près des moulins à scie. Nous ne voyons pas pourquoi elle ne serait pas par elle-même utile au sol, lorsqu'elle y a séjourné assez longtemps pour pourrir: il est évident qu'elle contient quelques éléments dont les plantes ont besoin pour leur croissance.

On s'en est servie avec de bons résultats. A défaut d'autre chose elle empêchera la terre de devenir trop compacte.

5o. Les feuilles d'arbres sont la plus légère de toutes les litières et celles que le cultivateur peut se procurer avec le plus de facilité et avec le moins de dépenses. On les trouve en si grande quantité dans nos bois qu'on devrait s'en servir plus communément. La richesse de la terre des bois nous démontre jusqu'à l'évidence leur qualités intrinsèques.—Cultivateurs, procurez-vous donc des feuilles,

c'est un petit frais, et le trouble que vous vous serez donné, vous sera payé au centuple !

60. Lorsque l'on en a on peut se servir avec avantage de la paille et de la balle, mais de même que les feuilles, ce ne sont pas de bons absorbants, vu qu'elles n'ont pas d'adhésion et sont poreuses lorsqu'elles sont en tas, pour cette raison il faut s'en servir d'une manière libérale. Les différentes espèces de terre s'appliquent à l'épaisseur d'un demi-pouce ou à peu près, c'est-à-dire en quantité suffisante pour absorber tous les liquides. On se fait d'avance une bonne provision de terre sèche et on la tient à l'abri à proximité des étables.

Pourquoi n'utilise-t-on pas ces abondantes sources de richesse ? Nous recommandons fortement à nos lecteurs d'essayer, en petit s'ils ne le peuvent en grand, le moyen que nous leur enseignons de sauver l'engrais liquide de leurs animaux, et nous sommes convaincus qu'ils s'estimeront heureux de l'avoir adopté. Pour notre part nous serions bien récompensé de nos peines, si, l'année prochaine, quelqu'un de nos correspondants nous communiquait l'encourageante nouvelle que nous n'avons pas prêché dans le désert.

Manière d'utiliser les os.

On peut se faire un engrais de première classe en suivant le procédé suivant. On ramasse tous les os que l'on peut trouver, et on les traite comme suit : On prend un quart ou une boîte qui soit capable de retenir l'eau, on y place une couche de cendres de trois pouces d'épaisseur, puis une couche d'os, une autre couche de cendres, ainsi de suite jusqu'à ce que le quart soit plein, la cendre devant former la dernière couche du haut. Ensuite, on verse là-dessus tous les jours toute l'urine, ainsi que les savonnages qui se font dans la maison.

Au bout de quelques mois, on enlève avec une pelle le contenu du quart : on y remet les os qui ne sont pas tout-à-fait dissous et on les traite de la même manière.

Il est entendu, que, pour confectionner cet engrais, on ne doit se servir que des cendres de bon bois franc, non lessivées, autrement on ne réussira pas.

Les vérités, qu'on aime le moins à apprendre, sont celles qu'on a le plus d'intérêt à savoir.

Le riche exagère encore plus sa bonne volonté que le pauvre sa misère.

Nous voyons par un échange qu'en Californie on s'attend cette année à une très forte récolte de blé, vu que l'étendue de terre qu'on a eusemée en cette céréale est de 25 pour cent plus grande que l'année dernière.

Nous y voyons aussi que l'Illinois central les apparences de la récolte du blé sont magnifiques et très encourageantes. Les cultivateurs prédisent que la récolte sera plus précoce qu'elle ne l'a jamais été depuis que l'Illinois est établi.

Race bovine.

Les vaches pour être ce qu'on appelle de bonnes vaches, doivent posséder trois qualités importantes ; elles doivent donner une abondante quantité de lait, riche en beurre, et le donner tout le long de l'année. Malgré qu'il existe naturellement, une grande différence dans les vaches, cependant les soins y sont autant que la constitution. La vache qui, fortement stimulée par une nourriture concentrée, produit pendant un court espace de temps seulement, une grande quantité de lait ou de beurre, n'est pas toujours la meilleure et celle que l'on doit rechercher. Sa valeur ne doit pas se déterminer par la quantité donnée, mais par la quantité donnée avec profit ; et cela comprend non-seulement la question de l'alimentation et des soins, mais encore l'espace de temps, le nombre de semaines pendant lesquels la vache continue de le produire. Ce qui fait le profit c'est la quantité produite dans les douze mois, plutôt que celle produite seulement pendant une ou deux semaines de tel ou tel temps. De ce qu'une vache sera bonne laitière seulement, il ne s'en suit pas pour cela que c'est une bonne vache : on peut en dire autant d'une vache qui rapporte de beaux veaux, et de celle qui est douce d'entretien, (comme on dit vulgairement qui a bonne gueule). Ce sont ces trois qualités réunies qui font la bonne vache. Parlez-nous d'une vache forte, tant sur la quantité que sur la qualité de son lait ; qui tient au lait d'un veau à l'autre ; qui, lorsqu'elle est servie par de bons taureaux rapporte toujours de bons veaux ; et qui avec des soins judicieux après être tarie, augmente en chair rapidement et d'une manière égale, et nous vous dirons que celle-là est une bonne vache.

Manière d'appliquer les fumiers.

Le cultivateur devrait se guider sur l'expérience et les observations quant au meilleur plan qu'il doit adopter pour appliquer ses fumiers, soit qu'il les enfouisse en labourant, soit qu'il les étende sur la surface. Les avocats

des engrais superficiels s'élèvent contre la manière de recouvrir les fumiers par le labour, tandis que les avocats de l'enfouissement des fumiers prétendent qu'en répandant les engrais à la surface on fertilise l'atmosphère. Mais il y a un milieu à suivre, et chaque théorie a des arguments plausibles au soutien de sa thèse. Quoiqu'il en soit, il existe de vrais principes philosophiques contre le système de trop recouvrir les fumiers par le labour, la perte, par solution et infiltration, de la partie saline du fumier, (perte qui sera d'autant plus grande que le sol sera plus poreux) les adhérents de ce système prétendent qu'en répandant les fumiers à la surface l'évaporation fait éprouver une égale perte ; mais nous prétendons que la perte par évaporation, comparée à celle éprouvée par fusion et infiltration, n'est qu'une goutte dans un sceau d'eau, et qu'elle est presque nulle. Il est bien reconnu que, dans les sols poreux, le fumier pénètre à une grande profondeur, et que beaucoup de matières animales peuvent s'enfouir hors de la portée des plantes qui sont à la surface. L'humus est formé par le résidu de la décomposition des matières végétales et animales que les cultures et les engrais y ont déposées, lesquelles matières, d'après la philosophie de la nature, sont manipulées à la surface ; ainsi donc, dans la manière d'appliquer les fumiers, on doit se régler sur la science et l'enseignement que nous donne la nature. La consommation et la pourriture d'une récolte pour en nourrir une autre, la fiente des animaux, les feuilles des arbres et des plantes, tout cela reste sur la surface du sol. Ce fait paraît être une preuve contradictoire contre l'idée de perte par évaporation. C'est pourquoi, il est mieux d'adopter des labours profonds, mais de retenir les fumiers et les matières végétales aussi près de la surface que possible. Il y a toujours quelque perte par évaporation, mais beaucoup moins que par infiltration. Les cultivateurs devraient surtout observer ces faits naturels dans la croissance des plantes qui poussent spontanément et de celles qui viennent de graines cultivées, et accommoder leur pratique de manière à imiter, autant que possible, la nature.

Pour la Semaine Agricole. Le danger d'une porte ouverte.

M. le Rédacteur,

Pendant un été que j'étais allé passer mes vacances à la campagne ; j'eus un exemple de ces petites pertes qu'un fermier est exposé à supporter par sa négligence. Faute d'un loquet de peu de valeur la porte d'une basse-cour qui donnait sur les champs se

trouvait souvent ouverte. Chaque personne qui sortait tirait la porte; mais n'ayant aucun moyen à l'extérieur de la fermer, la porte restait battante. Plusieurs animaux de basse-cour s'étaient perdus de cette manière. Un jour un jeune et beau porc s'échappa de cette manière et gagna les bois. Voilà tous les gens en campagne. Le jardinier, la cuisinière; et la fille de basse-cour sortirent chacun de leur côté en quête de l'animal fugitif. Le jardinier fut le premier qui l'aperçut et en sautant un fossé pour lui barrer le passage, le pauvre vieux se fit une dangereuse foulure, qui le retint plus d'un mois dans son lit. La cuisinière trouva brûlé du linge qu'elle avait abandonné près du feu pour le faire sécher; et la fille de basse-cour ayant sorti de l'étable si précipitamment qu'elle ne pensa pas d'attacher les bestiaux. Une des vaches en son absence cassa la jambe d'un jeune et beau poulain qu'on élevait dans la même écurie.

.....Les journées perdues du jardinier valaient bien \$18.00. Le linge que la cuisinière avait laissé près du feu valait bien \$2.00 et le poulain valait bien \$60.00. Voilà donc, M. le Rédacteur, une perte de \$80.00 supportée par des gens qui avaient besoin de la plus stricte économie. Sans parler ni des souffrances causées par la maladie, ni de l'inquiétude et des autres inconvénients étrangers à la dépense. Ce n'était pas de grandes pertes ni de grands malheurs, cependant, quand on saura que le défaut de soin renouvelait de pareils accidents tous les jours, et qu'il entraîna finalement la ruine d'une famille honnête, on conviendra qu'il valait la peine d'y faire attention et d'acheter un loquet.

Je demeure,

M. le Rédacteur,

Votre très obéissant serviteur,

J. S.

St. Roch de Québec,
1er Juillet 1871.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Moyen de rendre le bois imperméable c'est-à-dire à l'épreuve de l'eau.

Le Dr. Scherzer, employé autrichien à Pékin, vient d'envoyer à son Gouvernement des échantillons d'une composition chinoise appelée "Schioicao," qui a la propriété de rendre le bois et autres substances à l'épreuve parfaite de l'eau. Il dit qu'il a vu à Pékin, des boîtes en bois qui avaient été à St. Petersburg et en étaient revenues sans aucun mal; que les Chinois se servent aussi de cette composition pour enduire des paniers faits en natte de paille dont on se sert ensuite pour transporter de l'huile à

des distances considérables. A Pékin, on donne au carton une couche de cette composition ce qui a l'effet de le rendre aussi dur que le bois et on en tapisse presque toutes les maisons. Cette composition est faite avec trois parties de sang dont on a enlevé la fibrine, quatre parties de chaux et un peu d'alun.

HYGIENE.

(Article spécialement préparé pour la *Semaine Agricole* par un médecin du Canada.)

Contre le coryza ou rhume de cerveau, enchifrènement.—Le rhume de cerveau est une inflammation de la membrane qui tapisse la surface interne des narines et des fosses nasales. Comme cette membrane a des communications avec les yeux par un conduit qu'il y a dans l'intérieur des fossés nasales, il en résulte que lorsque le rhume de cerveau est très-fort, les yeux sont en même temps rouges, sensibles et larmoyants. La cause ordinaire de cette affection est un refroidissement, un courant d'air, une transpiration arrêtée, qui agit également sur l'arrière bouche, sur la gorge et sur les bronches; aussi un rhume de cerveau un peu intense est presque toujours accompagné ou suivi de mal de gorge et d'une toux d'irritation. De là est venu la diction que le rhume de cerveau est tombé sur la poitrine.

A l'état aigu, le coryza cède ordinairement aux bains de pieds sinapisés à l'heure du coucher, aux fumigations émollientes, aux breuvages sudorifiques, à l'abstention des viandes et des boissons stimulantes; mais à l'état chronique, il se lie le plus souvent à une constitution scrofuleuse et devient très rebelle, malgré les soins que l'on peut se donner soi-même, malgré les frictions et fumigations; les vésicatoires à la nuque, l'usage des vêtements de laine, etc.

Prenez du camphre gros comme une petite fève, mettez-le dans la bouche et faites-en monter l'odeur jusqu'au nez. Faites fondre de l'opium en gomme dans de l'eau chaude, et faites renifler cette solution trois à quatre fois par heure. Employée au commencement, cette recette arrête instantanément le coryza en faisant avorter l'inflammation de la membrane des fosses nasales.

Contre la coqueluche.—La coqueluche est une maladie caractérisée par une toux violente, convulsive, revenant par quinte, c'est-à-dire par accès plus ou moins éloignés. La toux a pour caractère plusieurs expirations successives, qui portent le sang à la tête et remplissent de larmes les yeux des enfants, qui ne reprennent leur respiration que lentement et avec peine.

La coqueluche est très-souvent épidémique et peut se communiquer facilement aux autres enfants.

Traitement.—La première indication est de changer de lieu, s'il est possible. Pendant les accès, il faut tenir l'enfant la tête élevée et le front soutenu.

L'objet que l'on doit avoir en vue est de prévenir l'inflammation et de soulager l'irritation. Il faut réduire la diète, et tenir les intestins légèrement ouverts par l'usage de soufre: on frotte la poitrine et le dos avec de l'huile d'olive. Faites-vous préparer chez le Pharmacien la potion suivante: un grain de tartre d'antimoine, 20 gouttes de laudanum dans une once d'eau. Faites-en prendre une cuillerée à thé tous les soirs, ou tous les deux soirs, selon la sévérité de la maladie. Ce traitement est celui qui m'a le mieux réussi.

Contre les brûlures.—Différents remèdes ont acquis une certaine popularité pour la guérison des brûlures, soit parcequ'ils possèdent certaines propriétés stimulantes, soit parcequ'ils ont l'effet d'exclure l'air. Il est impossible d'en nommer seulement la vingtième partie, cela prendrait trop de temps, et trop d'espace dans *La Semaine*. Je me contenterai de signaler les plus efficaces: 1° Pendant ma cléricature, on ne se servait pas d'autre chose à l'Hôpital Anglais de Montréal, que d'un liniment composé de parties égales d'huile de lin (huile à peinture) et d'eau de chaux, et nous réussissions bien. Un jour on nous amena huit ou neuf personnes qui venaient d'être échaudées par l'explosion d'une des chaudières du bateau à vapeur "Lord Sydenham," elles étaient horriblement brûlées, leur corps ne formait qu'une ampoule. Le Dr. Campbell nous mit aussitôt en ouvrage, d'abord en nous faisant préparer du liniment en question, ce qui ne prit que quelques minutes, ensuite en nous faisant imbiser les vésicatoires, répandre du liniment sur les plaies et recouvrir de ouate. Neuf à dix jours après l'accident, tous ces brûlés sortaient de l'hôpital parfaitement guéris.

2° Un autre traitement qui réussit aussi très bien, c'est l'application pendant les 12 premières heures, de vinaigre chaud, ensuite des cataplasmes jusqu'à ce que la suppuration soit établie, et après cela de la craie (blanc d'Espagne).

3° Le traitement suivant est très judicieux:

Percez d'abord les ampoules avec une aiguille, puis lavez la brûlure avec de la térébentine tiède, et le plutôt que vous le pourrez, appliquez, en en mettant une couche épaisse sur de la charpie, un liniment composé de deux onces et demi de résine (arcançon) quatre onces de saindoux, et un once de cire d'abeilles: faites fondre

ensemble à petit feu, et pendant que votre onguent refroidit, ajoutez-y environ trois verres à patte de térébenthine et brassez le tout ensemble.

40 Prenez une cuillerée d'huile d'olive, un jaune d'œuf, une cuillerée d'eau de-vie; battez bien ensemble et mettez-en une couche légère sur la brûlure; couvrez avec de la ouate.

50 Je vois dans un auteur français que les brûlures d'eau bouillante sont promptement guéries en employant la recette suivante :

Enlevez la première écorce d'une branche de sureau blanc d'un à deux ans; grattez l'écorce verte qui adhère au bois; mêlez à un peu d'huile d'olive (une roquille) deux ou trois fortes pincées de cette écorce; faites réduire sur un feu doux jusqu'à la consistance d'une pommade un peu liquide. Coulez, laissez refroidir, et employez l'onguent en l'étendant sur la brûlure à l'aide d'une barbe de plume.

Les ulcères qui résultent des brûlures sont le plus souvent très lents à guérir, et les cicatrices ont une forte tendance à se contracter, et à devenir denses, dures et cartilagineuses. C'est ainsi qu'il peut survenir des infirmités très sérieuses: ce qui y prédispose le plus, est la diète trop générale que l'on fait suivre au malade, sous le prétexte qu'il faut supporter les forces qu'il perd par la suppuration. C'est une grande erreur que l'on commet. Il est absolument nécessaire de tenir le malade à une diète rigoureuse, mais que l'on fera cesser du moment que la fièvre se passera. On donnera en même temps des boissons rafraîchissantes, et si la soif est très forte on permettra au malade quelques verres de limonade.

Entorses, foulures.—L'entorse est le résultat ordinaire d'un mouvement brusque et violent imprimé à une articulation, surtout lorsque le membre se trouve posé à faux.

Les parties ou attaches musculaires, étant tiraillées d'une manière plus ou moins violentes, peuvent être déchirées plus ou moins complètement.

Il en résulte un gonflement très douloureux, qui empêche tout mouvement de la partie blessée, et arrache des cris au patient au moindre déplacement.

On nomme *entorse* de déchirure des attaches musculaires de l'articulation qui unit le pied à la jambe, et *foulures*, les mêmes accidents se produisant au poignet ou à la main.

En raison de la gravité de la blessure, il survient sur-le-champ, autour de l'articulation, de larges taches violettes, et quelquefois des grosseurs molles pouvant atteindre le volume d'un œuf de poule. Ces plaques ou grosseurs sont l'effet d'un épanchement du sang dans les tissus voisins des muscles arrachés.

La mesure la plus importante est un repos absolu; dans ce but, si le cas

est tant soit peu sérieux, il faudra clisser le membre. 10. Prenez le blanc d'un œuf, mêlez-le bien avec de l'alun ou bien de la suie; appliquez cette préparation avec de l'étope sur le membre foulé; au bout de trois ou quatre jours il sera entièrement guéri. Plus tôt on applique ce remède après l'accident, plus il est efficace.

Ce remède peut s'appliquer même aux entorses anciennes. 20. On prend un grand verre de vinaigre et gros comme un œuf de poule de beurre salé; on fait fondre, et on pose sur l'entorse des compresses aussi chaudes que possible trempées dans ce mélange; on ne doit pas quitter le lit pendant cette opération.—Si l'entorse n'avait pas complètement disparu, il faudrait renouveler les compresses le deuxième jour.

30. On compose ainsi un emplâtre: On bat dans une assiette un blanc d'œuf très frais; lorsqu'il forme mousse, on y ajoute quatre à cinq cuillerées de suie, on bat de nouveau, puis on étend le tout sur de l'étope qu'on applique sur la partie entorsée; on recouvre le tout d'un linge propre, et on laisse ainsi pendant trois jours.

Ces traitements s'appliquent également à toutes les foulures.

Moyen d'arrêter le Hoquet. Tout le monde sait que le hoquet est le résultat d'une contraction spasmodique et instantanée du diaphragme, muscle qui en séparant la poitrine de l'abdomen ou ventre, selon qu'il s'élève ou s'abaisse, agrandit ou rétrécit la première de ces cavités.

Pendant ce spasme qui détermine une surprise, une vive émotion, une course, un discours trop rapide, etc., la glotte se resserre et l'aspiration de l'air est interrompue.

Il y a toutes sortes de moyens à employer: un appel brusque, un verre d'eau froide bu par gorgées et lentement. Quelques bonnes femmes répètent une naïve prière sept fois de suite (les dieux aiment les nombres impairs,) en retenant toute inspiration, ou aspiration.

Un des collaborateurs de la *Petite presse* a pratiqué un moyen qui paraît original, surtout parce qu'il réussit. Son procédé est celui-ci: On se bouche les oreilles avec les doigts indicateurs des deux mains, tandis qu'on boit sans s'arrêter, mais doucement, un verre d'eau qui vous est présenté.

Dans cette position, les bras étant élevés, la poitrine se rétrécit à son sommet et s'élargit par sa base, la trachée-artère s'allonge, et rompt la contraction de la glotte. Immédiatement l'habitude fonctionnelle se rétablit et le hoquet cesse.

Il y a des hoquets si intenses qu'ils exigent un véritable traitement. On emploie, pour les faire cesser, la glace avalée par petit morceaux; au besoin on applique de la glace sur le creux de l'estomac ou on fait sur cette ré-

gion des frictions avec de l'eau de Cologne ou simplement du *brandy* ou du *whiskey*.

Contre l'Érysipèle.—On a donné le nom d'érysipèle à l'inflammation superficielle de la peau, non contagieuse, s'accompagnant de fièvre avec tension et tuméfaction de la partie: douleur, chaleur et rougeur qui disparaît sous la pression du doigt. Les tempéraments bilieux en sont plus souvent affectés que les autres; aussi le malade a-t-il presque toujours des vomissements ou des envies de vomir.

L'impression d'un air froid et humide, des rayons du soleil, la suppression d'une hémorrhagie habituelle ou d'un exanthème en sont ordinairement les causes déterminantes. L'érysipèle règne quelquefois, épidémiquement, surtout au printemps et à l'automne, époques de l'année où s'observe le plus grand nombre d'affections des voies digestives.

L'érysipèle peut se présenter avec des caractères très-divers: il est simple quand l'inflammation est superficielle: phlegmoneux, lorsqu'elle se propage aux couches profondes du tissu cellulaire. Il est dit *fixe, vague, ambulante, périodique, ou habituel*, suivant qu'il se présente avec le caractère se rapportant à chacune de ces épithètes.

Faites bouillir de la crème (provenue du lait reposé), jusqu'à ce qu'elle se transforme en huile, frottez-en légèrement, et à plusieurs reprises, le visage ou le membre sur lequel l'érysipèle commence à faire sentir les premiers picotements, le mal n'ira pas plus loin et disparaîtra entièrement après quelques applications renouvelées du remède.

Contre la gale.—Une pinte d'huile d'olive, bonne et pure, une cuillerée de graisse d'oie, le jaune et le coquille d'un œuf cuit sur la braise; un verre de vin pur; une poignée de soufre, autant de cendre; le tout bouilli ensemble et s'en frotter matin et soir pendant deux ou trois jours, ensuite se laver avec du vinaigre pour ne pas sentir et être propre comme avant cette rogne.

Onguent pour le Goître ou grosse gorge.—Prenez 30 grains d'iode, 60 grains d'iodure de potasse, 60 gouttes d'esprit de vin (alcool), et deux onces de saindoux. Brassez d'abord l'iode, l'iodure et l'alcool ensemble, et ensuite avec le saindoux, jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mêlé. On en frotte la tumeur deux fois par jour matin et soir. Il faut se pénétrer l'esprit que la guérison de la grosse gorge est un ouvrage de patience, et que souvent elle exige plusieurs mois. Cet onguent est un spécifique et est infailible, à moins que le goître soit accompagné de maladies organiques; dans ce dernier cas, il faudra s'adresser à son Médecin. UN MÉDECIN.

HISTOIRE NATURELLE

Anatomie et physiologie du cheval.

Extraits du Livre, "Le Manuel de l'Éleveur de chevaux," par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

Ce mouvement, que l'on prolonge pendant quelque temps, se fait lentement et toujours en parlant au cheval avec douceur. S'il veut ruer pendant qu'on le tient, on lui relève la tête, et on le menace de la voix et du regard.

Pour habituer à tirer un cheval très-impressionnable, au lieu de l'atteler d'abord à une voiture, on donne les traits à tenir à des hommes, puis on le fait marcher en augmentant graduellement la résistance. Les traits doivent être assez longs pour que les hommes ne puissent pas être atteints par une ruade, et on tient ces traits assez écartés pour qu'ils ne puissent pas toucher les jambes du cheval. On ne l'attellera à une voiture que quand on verra qu'on peut le faire sans danger. C'est toujours, on ne saurait trop le répéter, c'est par la patience et la douceur, qu'il faut chercher à inspirer la confiance aux chevaux. On a vu des chevaux dont d'habiles cavaliers avaient peine à se rendre maîtres, tandis que des femmes et des enfants les montaient sans danger et les trouvaient doux et dociles.

Aucun animal ne supporte la peine et la douleur avec plus de patience et de résignation que le cheval; mais il a pourtant le sentiment de l'injustice, et il se vengerait plus souvent de ses bourreaux, si l'excès de fatigue, la misère et le manque de nourriture lui en laissaient la force. Presque tous les chevaux traités brutalement dès leur naissance, tous les jours battus, avilis par les mauvais traitements, s'habituent à cette existence de douleurs; de même qu'on voit l'homme aussi avili par l'esclavage supporter ses misères comme une nécessité de sa condition, à laquelle il ne peut se soustraire. Cependant on trouve des chevaux doués de plus d'énergie, qui se révoltent et parfois se vengent. Les exemples n'en sont pas rares, et on devrait les redire aux enfants pour leur apprendre que ce n'est pas toujours sans danger qu'on maltraite même la créature la plus douce. On a vu des charretiers, des cavaliers, tués par leurs chevaux. Je peux citer un fait arrivé chez moi, qui prouve dans le cheval ce sentiment de l'injustice. J'avais un cheval de trait que j'ai gardé quatorze ans, et qui est mort dans mes écuries. Il avait sept ans lorsque je l'achetai, et il avait été très-mal élevé. Il était difficile à conduire, nerveux, irascible, et ceux qui ne savaient pas le mener ne pouvaient rien en faire. J'ai vu un grand garçon de vingt ans, habitué à mener des

chevaux, pleurer de désespoir de ne pouvoir faire aller celui-ci à la herse. Or, ce cheval, le vieux Braun, malgré son mauvais caractère, était l'objet de l'affection de son conducteur habituel, mon premier domestique. Une harmonie parfaite ne régnait pourtant pas toujours entre eux. Un jour d'été, il avait fortement plu, le trèfle était mouillé et le cheval ne voulait pas le manger. Le charretier, qui savait qu'on ne peut pas beaucoup attendre d'un cheval qui a le ventre vide et qui voyait approcher le moment d'atteler, voulut faire comprendre au vieux Braun, à coups de manche de fourche, qu'il était trop difficile, et qu'il fallait manger le trèfle tel qu'il était. Le cheval reçut les coups, mais ne les oublia pas, et, le même soir, il rendit à son ami un grand coup de pied qui, aujourd'hui, après plus de dix ans, lui sert encore de baromètre et lui rappelle son vieux Braun, lorsqu'un changement de temps se prépare. Ils étaient quittes; le charretier promit de ne plus donner de coups, et le cheval n'eut plus à en rendre. Je voudrais que tous les charretiers pussent recevoir une leçon semblable, et qu'elle leur profitât comme elle a profité au mien.

(A continuer.)

BEAUME DE CERISIER SAUVAGE DE WISTAR pour la Toux, le Rhume, Influenza et Consomption.

Ce célèbre remède ne guérit pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation déterminant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, Propriétaires, Boston.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.

15 Juillet 1871.—6 a

SIROP PÉRUVIEN.—Tonique de fer pour la Dyspépsie, Débilité, Hydroplisie, Humeurs, -- Fer dans le Sang.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom "PERUVIAN SIRUP" (non pas "Peruvian Bark") soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, Propriétaire, 38, Dey Street, New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.

15 Juillet 1871.—6 a

LA FAUCHEUSE et MOISSONNEUSE.

EAGLE

Manufacturée à Terrebonne par

MATTHEW MOODY

A satisfait entièrement tous ceux qui l'ont employée. Elle est légère, mais en même temps solidement construite.

La facilité avec laquelle on lève la barre de la faux fait que la machine "EAGLE" convient surtout aux terrains qui présentent trop d'inégalités pour les machines ordinaires.

On peut voir ces machines chez mes Agents dans les principales villes de la Province de Québec.

On invite les personnes qui aimeraient à les inspecter et à les les comparer avec d'autres.

AGENTS:—

EWING & FRÈRES, Grénétiers.

100, rue McGill, Montréal.

15 Juillet 1871.—6 d

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2

DU
COMTE DE GASPE.

Un concours des membres de la Société pour les fermes les mieux tenues et aussi pour les récoltes sur pied aura lieu dans le mois d'Août, pour les prix suivants:

1er. 2nd. 3me. 4me. 5me.

\$50, \$40, \$30, \$20, \$10.
Une Exhibition de Chevaux, Bêtes-à-Cornes, Moutons, Légumes, et les produits de Laiterie, aura lieu dans le mois d'Octobre, au Bassin de Gaspé,

Par ordre,

JOSEPH EDEN,

Secrétaire-Trésorier.

Bassin de Gaspé, 4 Juillet 1871.—6 dip

A V I S.

Des Soumissions cachetées, adressées au sousigné, endossées "Soumissions pour Remise pour Emigrants, Montréal," seront reçues à ce bureau jusqu'à Samedi, le 15 Juillet courant, à Midi, pour les différents ouvrages requis pour l'érection d'une remise pour Emigrants, sur la propriété du Gouvernement, près le bassin Tate, Canal Lachine.

On peut voir les Plans et Spécifications au Bureau de M. Laurent, Eor., Architecte, 3 Côte de la Place-d'Armes, Montréal.

Les noms de deux personnes responsables qui voudront bien devenir caution pour la due exécution du contrat devront être soumis avec chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Se rétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, le 3 Juillet 1871. } 6-t

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Mardi, le 13ème jour de Juin 1871.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et pour les raisons données dans ses rapports du 8 Juin courant, il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné que la Rivière Rouge, dans la Province de Manitoba, depuis le point de son intersection avec la ligne frontière entre les Etats-Unis et la dite Province de Manitoba (Canada) jusqu'à sa jonction avec le Lac Winnipeg, sera et elle est, par le présent, déclarée être comprise dans les limites du Port de Winnipeg, aux conditions et avec les restrictions suivantes, savoir:—

Tous les vapeurs, navires et bateaux de toute espèce, en entrant dans les limites de la dite Province de Manitoba, sur la Rivière Rouge devront être signalés aux autorités de la Douane au port extérieur de Pembina Nord, et, là, être soumis à toutes les exigences de la loi, mais sur paiement, à ce port extérieur, du droit sur les marchandises à destination d'un port quelconque entre le port extérieur et le port de Winnipeg, ils pourront aborder, sur le permis du sous-percepteur, et leurs marchandises ainsi que les bagages des passagers qui désirent mettre à terre avant d'arriver au dit port de Winnipeg, pourront être débarqués.

De la même manière, après paiement des droits au port de Winnipeg, le même privilège leur sera accordé de décharger leurs marchandises, avec les restrictions usitées, à tout point sur la Rivière Rouge, en amont ou en aval de Winnipeg, et tous les vapeurs naviguant dans ces limites, et observant les conditions ci-dessus, devront être considérés et traités comme naviguant dans les limites du dit port de Winnipeg.

WM. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

6-41

Société d'Agriculture du Comté DE NAPIERVILLE.

L'examen pour les fermes les mieux tenues, des grains sur pied, des plantes sarclées commencera à St. Cyprien le dix Juillet prochain 1871 pour se continuer les jours suivants.
L'Exposition des animaux et des produits domestiques aura lieu au village de Napierville le 20 Septembre aussi prochain dans un endroit convenable qui sera choisi par un comité nommé par les Directeurs de la dite Société.

A. MERIZZI,
Sec.-Trés., S. A. C. N.

Napierville 27 Juin 1871.—5 di



Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.

IMMIGRATION.

Le Gouvernement de Québec ayant nommé deux Agents d'Immigration dont l'un M. Bernard, est chargé de visiter la Belgique, la France et la Suisse, l'autre, M. Jones, est chargé de visiter les Iles Britanniques, les personnes qui désireraient se procurer par l'entremise de ces messieurs, des directeurs de fermes, de bons labourours, des jardiniers expérimentés, des ouvriers de différents métiers, des domestiques, "grooms," etc., pourront s'adresser à ce Département, ayant soin de spécifier exactement ce qui leur conviendrait, et de mentionner les salaires qu'elles seraient disposées à payer.

Les demandes de cette nature seront de suite transmises aux Agents, qui se feront un devoir d'y donner toute leur attention.

Par ordre,

S. LESAGE,
Assisant Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Québec 10 Mai 1871.—2 tm

COLLEGE ST. LAURENT

Près Montréal, Canada.

Cette Institution est dirigée par les Révérends Pères de la Congrégation de Ste. Croix. Elle joint aux avantages d'une éducation chrétienne la garantie d'une instruction élevée tant commerciale que classique en Français et en Anglais.

CONDIONS D'ADMISSIONS.

Le Collège reçoit des pensionnaires et des demi-pensionnaires.

L'année scolaire est de dix mois.
Pension.....\$100 par an.
Demi-pension..... 20 do
Abonnement à la Bibliothèque..... 1 do
Les arts d'agrément, le lit avec sa garniture, le blanchissage, les visites du docteur, les frais d'infirmerie, les livres et objets classiques sont à la charge des parents.
Piano.....\$20 par an.
Violon..... 20 do
Usage du Piano..... 5 do
Dessin..... 10 do
Lit et sa garniture..... 11 do
Blanchissage..... 10 do
Les paiements se font par trimestre, d'avance et en argent banquable.

PATRICK J. COLWIN,
S. S. C. Prést.

1er. Juillet 1871.—5 di:k

SOCIETE D'AGRIULTURE No. 2

DE VAUDREUIL.

L'EXPOSITION de cette Société aura lieu à STE. MARTHE sur la propriété de EMERY LALONDE, Ecuyer, Président de la Société, MARDI, le Vingt-six Septembre, et la visite et l'examen des Champs et récoltes sur pied ainsi que des terres les mieux tenues commenceront le dix de Juillet prochain.

E. N. FOURNIER,
Secrétaire-Trés rier.

1er. Juillet, 1871.—5 di.

VINAIGRE,

Comment on le fait avec du Oidre, du Vin ou Borghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ot.

Septembre 1870.—a22

IMPORTANT POUR CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK EMPLOYEE POUR LUBRIIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSEES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VEGETALES ET MINERALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles :—ELLE N'ADHERE PAS aux Machines qu'on peut ainsi tenir en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGELERA PAS OU N'EPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et se commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant à la température plus chaude, le "journal" s'étend et n'boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se gèlera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mêler de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUEE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de balaine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "boit cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.
77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,
Seul agent pour la Puissance, Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }
GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,

Nous nous sommes servi de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du'ant 7 jours après l'avoir lubrifier une seule fois ; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.



AVIS.

Des billets directs au Fort Garry via Fort William peuvent être obtenus à toutes les stations du chemin de fer du Nord, et sur les Steamers entre Collingwood et le Fort William.

Par ordre,
F. BRAUN, Sec.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 20 Mai, 1871. 3—q1

Ruches Améliorées de Vallquet, St. Hilaire.

Ces Ruches sont tellement connues qu'il n'est pas nécessaire d'en faire ici un éloge mérité, il suffit de dire qu'elles ont obtenu des premiers prix aux expositions de Paris, dans le Haut comme dans le Bas Canada. Elles sont en vente chez M. Evans, Rue McGill, à Montréal, à St. Hyacinthe, chez M. Ménard et chez le Soussigné à St. Hilaire.

T. VALIQUET.

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov.—ak

Montréal.

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.
20 Octobre. 24—a

Département des Douanes.

OTTAWA, 15 Juillet 1871.
L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 11 par cent.
R. S. M. BUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

AVIS.

Société d'Agriculture du Comté d'Yamaska.

BUREAU DE DIRECTION.

Mos Fortier, Ecr., Président,
Félix Gouin, Ecr., Vice-Président,
Victor Gladu, Ecr., Secrétaire-Trésorier.
Directeurs :—MM. P. Marcel DeBlois, J. B. Commaul, Antoine Proutx, Paul Payan, Moyse Desrusseaux, Charles Lévêque et Narcisse Gouin.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1871.

Concours de Comté.

1o. Concours des fermes les mieux tenues, de 60 arpents en culture.
2o. Concours des fermes les mieux tenues, de 20 arpents en culture.
CONCOURS DE PAROISSE.—3o. Concours des grains sur pied, légumes, &c., &c.

Première division.

Concours des fermes les mieux tenues, de 60 arpents. 5 prix :—\$25—20—15—10—5.
Concours des fermes les mieux tenues, de 20 arpents. 5 prix :—25—20—15—10—5.

CONDITIONS :

Pour concourir dans l'un ou l'autre de ces deux concours, il faudra avoir payé une entrée de \$2.00, au moins huit jours avant l'examen des fermes. Rég. XXX-V.]

Seconde division.

CONCOURS DES GRAINS SUR PIEDS, LÉGUMES, &c.

Dans chaque paroisse qui aura fourni au moins vingt membres souscripteurs.
Pour le meilleur champ de blé, de 2 arpents, 4 prix.....\$1.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ de foin [prairie] 2 arpents, 4 prix.....\$1.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ d'avoine de 2 arpents, 4 prix.....\$1.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ de pois de 2 arpents, 4 prix.....\$1.00 3.00 2.00 1.00
Pour le meilleur champ de blé-d'Inde 1 arpent, 4 prix.....\$2.00 1.50 1.00 0.50
Pour le meilleur champ de patates 1 arpent, 4 prix.....\$2.00 1.50 1.00 0.50
Pour le meilleur champ de sarrasin 2 arpents, 4 prix.....\$2.00 1.50 1.00 0.50
Pour le meilleur pâturage amélioré, tout le terrain consacré par le concurrent au pâturage devant être examiné, 10 arpents, 8 prix. \$8.00 5.00 4.00 3.00 2.00 1.00

REMARQUES.

Les compétiteurs qui ont l'intention de concourir dans aucun des trois concours ci-dessus devront en avertir le Secrétaire, le ou avant le VINGT JUIL.

Les membres de la Société pourront se procurer chez le Secrétaire ou les Directeurs une brochure ou pamphlet contenant tous les détails nécessaires relativement aux susdits concours. La première visite des fermes et des grains, &c., sera faite le 24 Juillet, et la deuxième, le 14 Aout 1871.

Par ordre,

V. GLADU,
Secrétaire.

St. FRS. DU LAC, 10 Juin 1871.—5 di.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES
No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

50 cents par année payable d'avance.

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC.

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 15 Juillet 1871.

Table with columns for locations (Montréal, St. Jean, St. Hyacinthe, Joliette, Beauharnais, Trois-Rivières, Sorel, Québec) and rows for various agricultural products like flour, grain, oil, and livestock.

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT



Le Remède du Père Bruno EST Un Anti-Douleur Universel.

En vente chez tous les Pharmaciens, et chez les propriétaires PICAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes,

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecours, Montréal.



Des Soumissions cachetées adressées au soussigné et endossée "Soumission pour Travaux à la Grosse-Île," seront reçues à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI, le 14 du présent mois, à MIDI, pour la CONSTRUCTION D'UNE MAISON et aussi d'une ANNEXE au nouveau quai à la Grosse-Île.

On peut voir des plans et spécifications au bureau de Pierre Gauvreau, écrivain, architecte, à Québec, où l'on peut aussi obtenir des formules de soumission.

Des soumissions séparées doivent être soumises pour chaque ouvrage.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics. Ottawa, 3 Juillet 1871.—6 u



AVIS.

Des Soumissions adressées au soussigné et endossées "Soumission pour une résidence," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 19 courant, à MIDI, pour les ouvrages artificiels requis, pour l'érection et le fini d'une résidence, pour le surintendant du Canal de Cornwall.

On peut voir les plans et spécifications, le et après le 13 courant, à ce Bureau et aussi au Bureau du Surintendant du Canal de Cornwall.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics. Ottawa, 8 Juillet 1871.—6 u

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 1, DU COMTE DE NICOLET.

La visite des terres les mieux tenues suivant un système de rotation et celle des récoltes sur pied, pour la Société d'Agriculture No. 1, du Comté de Nicolet commenceront le 15 Août prochain et continueront les jours suivants.

J. JUTRAS, Président.

Bécancourt, 11 Juillet 1871.—6 dik